

Maître d'ouvrage / commanditaire :

Commune nouvelle de Guillon – Terre Plaine  
1 rue de la Brèche - Guillon  
89420 GUILLON TERRE PLAINE  
[guillon.terre.plaine@gmail.com](mailto:guillon.terre.plaine@gmail.com)  
03.86.32.55.12  
03.86.32.51.98



Maître d'œuvre / architecte :

Matthieu BISBROUCK  
SARL d'architecture qbis  
14 chemin de la Corderie  
89450 VEZELAY  
[contact@qbis.fr](mailto:contact@qbis.fr)  
06.71.70.79.01



Économiste de la construction :

SARL VEM  
6/12 avenue de la Turgotine  
89000 AUXERRE  
[sarl.vem@wanadoo.fr](mailto:sarl.vem@wanadoo.fr)  
03.86.51.11.77



---

Projet :

## CREATION D'UN ESPACE « 1000 CAFES ».

1-3 rue de l'Eautartre - Guillon  
89420 GUILLON TERRE PLAINE

---



# DCE

# Lot 09 - Peinture

**CREATION D'UN ESPACE "1000 CAFES"  
1-3 Rue de l'EAUTARTRE  
89420 COMMUNE NOUVELLE de GUILLOM TERRE PLAINE**

COMMUNE NOUVELLE DE GUILLOM - TERRE PLAINE

## Sommaire

<b>9 PEINTURE .....</b>	<b>3</b>
<b>9.1 GENERALITES .....</b>	<b>3</b>
9.1.1 OBJET DE TRAVAUX .....	3
9.1.2 SPECIFICATIONS TECHNIQUES GENERALES .....	4
9.1.3 PLANS ET ETUDES.....	5
9.1.4 PRESCRIPTIONS PARTICULIERES AU CHANTIER.....	5
9.1.5 SPECIFICATIONS TECHNIQUES PARTICULIERES .....	5
9.1.6 NETTOYAGES .....	8
<b>9.2 DESCRIPTION DES OUVRAGES .....</b>	<b>10</b>
9.2.1 CONSISTANCE DES TRAVAUX DU PRESENT LOT .....	10
9.2.2 COMMERCES.....	10
9.2.3 GITES.....	19

CREATION D'UN ESPACE "1000 CAFES"  
1-3 Rue de l'EAUTARTRE  
89420 COMMUNE NOUVELLE de GUILLON TERRE PLAINE

COMMUNE NOUVELLE DE GUILLON - TERRE PLAINE

## 9 PEINTURE

### 9.1 GENERALITES

#### 9.1.1 OBJET DE TRAVAUX

##### 9.1.1.1 Consistance générale des travaux

Le présent descriptif concerne les travaux du Lot:

**n°9 – PEINTURE**

dans le cadre de la

CREATION D'UN ESPACE - 1000 CAFES  
1-3 RUE DE L'EAUTARTRE - 89420  
COMMUNE NOUVELLE de GUILLON TERRE PLAINE

**Maître d'ouvrage**

COMMUNE NOUVELLE DE GUILLON - TERRE PLAINE  
1 Rue de la Brèche  
89240 GUILLON

Les travaux et aménagements à réaliser sont définis par l'ensemble des plans de l'architecte et les descriptifs de chaque lot.

##### 9.1.1.2 Présentation des offres

Selon disposition de l'article du Lot Généralités - Dispositions Générales - Présentation des offres.

##### 9.1.1.3 Conditions particulières relatives au présent lot

L'entrepreneur du présent lot devra prendre connaissance des prescriptions particulières énoncées dans l'ensemble des pièces et documents du Marché et en particulier dans :

- Le CCAP
- Le descriptif général T.C.E. – Préambule tous corps d'état.
- Les descriptifs de tous les corps d'état
- Les plans architectes.

L'entrepreneur est censé connaître les prestations des autres corps d'état et devra implicitement l'ensemble des travaux décrits ou non nécessaires à la parfaite exécution des ouvrages et à leur complet achèvement. En particulier le coût des sujétions d'exécution exprimées dans les Prescriptions Générales et ci-après ne donnant pas lieu à règlement particulier est réputé inclus dans le montant forfaitaire des travaux.

La localisation des ouvrages à prévoir dans le cadre du présent lot résulte de l'ensemble des plans, coupes et détails établis

**CREATION D'UN ESPACE "1000 CAFES"  
1-3 Rue de l'EAUTARTRE  
89420 COMMUNE NOUVELLE de GUILLON TERRE PLAINE**

COMMUNE NOUVELLE DE GUILLON - TERRE PLAINE

par le maître d'œuvre et par les bureaux d'études techniques en fonction des contraintes liées à la configuration des locaux, ainsi que par les directives et consignes particulières du maître de l'ouvrage, du bureau de contrôle et du coordonnateur SPS.

Le présent descriptif complète ceux-ci pour ce qui concerne la nature des matériaux et leur mise en œuvre.

#### **9.1.1.4 Limites des prestations**

##### **9.1.1.4.1 Sont à prévoir au présent lot**

- Les frais d'études particulières au présent lot, l'établissement des plans de détail et d'exécution, études, note de calcul.
- Les travaux d'installation de chantier spécifiques au présent lot.
- La réception et le contrôle des supports.
- La manutention et le transport des matériels et matériaux, compris transport, déchargement, stockage et distribution sur chantier.
- Les dispositifs de protection et de sécurité appropriés.
- La fourniture et la pose des matériels et matériaux nécessaires à l'exécution des ouvrages du présent lot y compris toutes sujétions d'exécution.
- L'exécution de tous les travaux préparatoires.
- La mise en peinture des surfaces de référence.
- L'application des produits suivant la qualité, le degré de brillant, les coloris et les rechapissages prescrits dans les documents particuliers du marché.
- Les raccords après intervention des autres corps d'états.
- La dépose et repose des accessoires.
- Les nettoyages en cours et en fin de travaux, ainsi que l'évacuation de ses gravois, emballages chutes et débris divers.
- La protection des ouvrages posés par les autres corps d'état.
- La protection des ouvrages exécutés jusqu'à leur réception,
- L'établissement du PPSPS du présent lot.
- La remise des documents nécessaires à l'établissement du D.O.E. par le Maître d'œuvre et des documents relatifs à l'entretien futur pour le D.I.U.O. établi par le Coordonnateur SPS.

##### **9.1.1.4.2 Ne sont pas à prévoir au présent lot**

- Les frais et honoraires de la Maîtrise d'Oeuvre.
- Les frais et honoraires du bureau de contrôle technique.
- Les frais et honoraires du coordonnateur SPS.
- Les revêtements muraux en faïences prévu au lot Carrelages Faïences.
- La peinture des ouvrages livrés finis par le lot Charpente, par le lot Menuiseries intérieures bois, par le lot Menuiseries métalliques
- La peinture des réseaux dans les locaux techniques et gaines.
- La pose des vitrages et des miroirs.

#### **9.1.2 SPECIFICATIONS TECHNIQUES GENERALES**

Les travaux seront exécutés selon les règles de l'art et suivant les prescriptions des documents techniques : D.T.U., normes N.F., normes CE, avis techniques, textes et règlements officiels en vigueur à la date de l'exécution des travaux et en particulier :

Les documents techniques unifiés:

- le D.T.U. 59.1 - Travaux de Peinture (NFP 74.201)
- le D.T.U. 59.3 - Peinture des sols (NFP 74.203)
- le D.T.U. 59.4 - Pose des Revêtements Muraux (NFP 74.204)
- les D.T.U. 25. et suivants relatifs aux travaux de plâtrerie,

**CREATION D'UN ESPACE "1000 CAFES"**  
**1-3 Rue de l'EAUTARTRE**  
**89420 COMMUNE NOUVELLE de GUILLON TERRE PLAINE**

COMMUNE NOUVELLE DE GUILLON - TERRE PLAINE

- les D.T.U. 36.1 et 37.1 relatifs aux travaux de Menuiserie Bois et Menuiserie Métalliques,

Les Normes NF relatives aux matériaux et ouvrages du présent lot, et en particulier :

- les Normes N.F. T 30, relatives aux peintures - pigments et vernis,
- les Normes N.F. P 74 relatives aux peinture et revêtements,
- les règles et prescriptions de l'U.N.P. (Union nationale des peintres et vitriers de France),
- les Avis techniques du CSTB relatifs aux produits et procédés non traditionnels,

Les textes et règlements relatifs à la sécurité incendie dans l'habitat collectif de 2ème Famille.

Les textes et règlements relatifs à l'hygiène et à la sécurité des travailleurs.

### **9.1.3 PLANS ET ETUDES**

Dans les délais prévus aux Pièces du Marché, l'entreprise devra prévoir l'établissement et la diffusion des notes techniques et des plans indiquant notamment :

- La nature et l'emplacement des ouvrages de peinture et revêtements muraux,
- La composition et la provenance des matériaux mis en œuvre,
- La nature et le traitement de surface,
- Le mode opératoire de mise en œuvre des produits.
- Les procès-verbaux d'essais et de réaction au feu de produits utilisés.

Les documents ci-dessus devront être fournis pour avis et accord préalable du Maître d'œuvre et du Bureau de Contrôle avant exécution des ouvrages dans les conditions définies aux pièces générales.

Les travaux non assimilables aux normes en vigueur devront obligatoirement, avant commencement de l'ouvrage recevoir l'accord de l'organisme de contrôle mandaté par le Maître de l'Ouvrage.

### **9.1.4 PRESCRIPTIONS PARTICULIERES AU CHANTIER**

#### **9.1.4.1 Conditions d'accès et d'intervention**

L'entreprise devra tenir compte des conditions d'accès et d'intervention particulières définies par le CCAP et le PGC établi par le coordinateur SPS.

L'entreprise devra prévoir en complément tous les dispositifs particuliers de protection et de sécurité liés à son intervention et à ses travaux.

#### **9.1.4.2 Phasage - Coordination des travaux**

L'entreprise devra prévoir toutes les sujétions et incidences liées à la coordination des travaux en fonction du planning et des directives du maître d'œuvre et du coordonnateur SPS.

#### **9.1.4.3 Coordination des entreprises**

L'entreprise du présent lot devra tenir compte des autres corps d'état le précédant ou lui faisant suite, pour que l'enchaînement des prestations s'effectue dans les conditions logiques pour l'achèvement et le bon fonctionnement de l'ensemble des ouvrages.

### **9.1.5 SPECIFICATIONS TECHNIQUES PARTICULIERES**

#### **9.1.5.1 Qualité des produits**

**CREATION D'UN ESPACE "1000 CAFES"**  
**1-3 Rue de l'EAUTARTRE**  
**89420 COMMUNE NOUVELLE de GUILLON TERRE PLAINE**

COMMUNE NOUVELLE DE GUILLON - TERRE PLAINE

#### **9.1.5.1.1 Caractéristiques générales**

Tous les produits employés pour les ouvrages du présent lot devront être conformes aux Normes et règlements en vigueur en fonction de l'affectation des locaux définis ci-dessus.

Toutes les peintures et revêtements doivent provenir de fournisseurs et Fabricant notoirement connus et seront soumises à l'agrément du Maître d'Oeuvre, avant toute mise en œuvre.

Le présent descriptif fait parfois référence à des produits et à des marques précises de manière à fixer les qualités minimales d'aspect et techniques des prestations à fournir par l'entrepreneur.

Ces marques ne sont données qu'à titre indicatif et l'entrepreneur pourra proposer toute autre peinture ou revêtement de qualité au moins équivalente aux marques et aux types de qualité référencés sous réserve de l'accord du Maître d'œuvre et du bureau de contrôle.

Toutefois, le Maître d'Oeuvre se réserve le droit de revenir à la marque et au type référencés dans le cas où il serait jugé que les peintures proposées par l'entrepreneur ne seraient pas équivalentes.

#### **9.1.5.1.2 Réaction au feu des revêtements**

Les revêtements de toutes natures utilisés dans les locaux recevant du public devront répondre aux spécifications générales et particulières suivant indications du règlement de sécurité contre l'incendie.

#### **9.1.5.2 Échantillons, Teintes, Choix des matériaux**

##### **9.1.5.2.1 Échantillons**

Les échantillons de teintes demandés par le Maître d'Oeuvre seront effectués par surface de 2 m<sup>2</sup> aux frais du présent lot.

Les peintures devront être conformes aux échantillons. Dans le cas contraire, les ouvrages seront repeints entièrement selon les prescriptions du présent descriptif. sans dédommagement.

L'entrepreneur présentera les échantillons de chaque type de revêtements muraux collés sur demande du Maître d'Oeuvre. Les échantillons retenus seront rassemblés sur un ou plusieurs présentoirs.

Des locaux ou emplacements témoins seront réalisés en nombre suffisant selon la nature des prestations et la destination des pièces.

##### **9.1.5.2.2 Teintes**

Il est précisé que les teintes seront au choix du Maître de l'Ouvrage et du Maître d'Oeuvre dans le nuancier du fabricant ou à défaut de la teinte désirée, selon l'échantillon fourni par le Maître d'Oeuvre.

La gamme des teintes intérieures (murs, plafonds, huisseries, coffrages, etc...) sera déterminée par le Maître de l'Ouvrage et le Maître d'œuvre pour chaque local.

##### **9.1.5.2.3 Etat de surface et qualité des subjectiles**

Les subjectiles dont la nature est précisée au chapitre II ci-après seront livrés au titulaire du présent lot selon les termes du chapitre III du DTU 59-1.

##### **9.1.5.2.4 Tolérance d'exécution des subjectiles**

Les tolérances de planitude, de désaffleurement et d'épiderme à respecter par les exécutants des subjectiles sont définies d'après le DTU 59-1.

**CREATION D'UN ESPACE "1000 CAFES"**  
**1-3 Rue de l'EAUTARTRE**  
**89420 COMMUNE NOUVELLE de GUILLON TERRE PLAINE**

COMMUNE NOUVELLE DE GUILLON - TERRE PLAINE

#### **9.1.5.2.5 Définition du degré de brillant**

Elle sera précisée selon l'article 4.2.1 du DTU 59-1 pour chacun des locaux et des subjectiles au chapitre ci-après.

#### **9.1.5.2.6 Définition des qualités de finition**

Sauf cas particuliers précisés au chapitre ci-après, les qualités de finition seront les suivantes :

- Élémentaire : pour les parements de classe courante des bétons,
- Courante : Quel que soit le subjectile pour les parois des locaux techniques, des escaliers de secours et de services,
- Soignée : quel que soit le subjectile pour les parois de tous les autres locaux,
- Très soignée : type laque.

#### **9.1.5.3 Préparation des supports**

L'entreprise du présent lot devra prévoir tous les travaux de nettoyage et de préparation des différents supports après reconnaissance préalable pour permettre l'application des différents produits prévus au présent lot.

En règle générale et pour l'ensemble des ouvrages dus au titre du présent marché, l'entrepreneur devra réceptionner les supports livrés par l'entreprise du lot concerné. Cette dernière aura préalablement nettoyée les surfaces des parties à revêtir. Il appartiendra à l'entrepreneur du présent lot de parfaire, si besoin, le nettoyage et la préparation de telle sorte que l'adhérence de ses ouvrages soit parfaite.

#### **9.1.5.4 Mise en œuvre des ouvrages**

##### **9.1.5.4.1 Travaux préparatoires**

Les travaux préparatoires et d'apprêts seront exécutés conformément aux articles 4.4 - 4.3 - 4.5 du DTU 59-1 en fonction de la nature du subjectile et de la qualité de finition exigée par le Maître d'œuvre.

##### **9.1.5.4.2 Peinturage**

Ces différentes phases d'exécution, les délais de recouvrement des couches successives et le mode d'application de peintures seront déterminés en fonction des spécifications techniques des fabricants de peinture pour obtenir la qualité et l'aspect exigés par le Maître d'œuvre.

##### **9.1.5.4.3 Protection des matériaux et des ouvrages**

L'entrepreneur du présent lot doit la protection des matériaux et des ouvrages exécutés jusqu'à la réception des travaux.

En particulier, l'Entrepreneur protégera contre les chocs et les salissures les surfaces courantes et toutes les arêtes des revêtements situées dans les zones d'activités des autres corps d'état.

Il sera également prévu au présent lot la protection efficace des ouvrages exécutés avant son intervention, notamment :

- Sols carrelés et plinthes.
- Revêtement de faïence.
- Quincaillerie.
- Robinetterie.
- Mécanisme des appareillages électriques.
- Vitrages.

De plus, toutes les serrures devront être débarrassées de toute trace d'enduit, de peinture ou de vernis.

**CREATION D'UN ESPACE "1000 CAFES"**  
**1-3 Rue de l'EAUTARTRE**  
**89420 COMMUNE NOUVELLE de GUILLON TERRE PLAINE**

COMMUNE NOUVELLE DE GUILLON - TERRE PLAINE

#### **9.1.5.4.4 Qualité de travaux**

Les ouvrages du présent lot seront exécutés suivant les règles de l'art et en conformité avec les Normes, les Règlements, ainsi que les prescriptions de pose des fabricants.

Les produits et enduits employés correspondant à l'usage qui en est fait et devront être employés conformément aux prescriptions des fabricants et de l'avis Technique.

Tous les matériaux dont il sera fait emploi auront reçu l'agrément du C.S.T.B. et auront fait préalablement l'objet d'une acceptation du Maître d'Oeuvre et du Bureau de Contrôle.

Les tolérances d'exécution des différents parements verticaux et horizontaux devront correspondre aux tolérances maximales définies dans les DTU et normes correspondantes.

La qualité des travaux demandés sera conforme aux spécifications du D.T.U. 59.1, pour finition "Élémentaire, Courante, Soignée ou Très Soignée", en fonction des locaux, suivant indication du présent descriptif..

La mise en œuvre des peintures et revêtements muraux comprendra les ouvrages préparatoires, conformément aux prescriptions des D.T.U. N° 59.1 et 59.4, ainsi que tous les raccords et rechampissages après pose des menuiseries et des sols.

L'entrepreneur sera tenu d'exécuter les travaux préparatoires, les travaux d'apprêts et les travaux de finition suivant les spécifications des D.T.U. 59.1 et 59.4, correspondant pour chaque ouvrage, au Type de subjectile et à la classe de finition demandée.

Même si ces travaux intermédiaires contractuels n'étaient pas décrits ci-après, l'Entrepreneur ne saurait les ignorer. Il sera prévu une révision de l'antirouille, de l'impression ou de la pré peinture pour les ouvrages pré-traités, par un autre corps d'état.../...

L'Entrepreneur devra prendre connaissance des descriptifs de tous les autres corps d'état, pour déterminer la nature des différents supports.

Les couches successives ne seront appliquées qu'après autorisation du Maître d'œuvre. Au préalable, révision complète du subjectile, les aspérités ou irrégularités étant effacées et les gouttes ou coulures grattées.

Après l'achèvement et le séchage de la dernière couche, le subjectile sera totalement masqué, les arêtes et parties moulurées seront dégagées. Il ne sera constaté aucune épaisseur anormale dans les feuillures.

Les éléments présentant des défauts d'aspect ou des défauts de finition seront refusés.

#### **9.1.5.4.5 Raccords divers de finition**

L'entreprise devra prévoir dans son offre l'exécution de tous les raccords nécessaires occasionnés par l'intervention des autres corps d'état et en particulier :

- Raccords après repose des corps de chauffe.
- Raccords après pose de la quincaillerie intérieure.
- Raccords sur plinthes après pose des sols minces, le cas échéant.
- Raccords après pose du petit appareillage électrique.

L'entrepreneur sera tenu de surveiller l'état de ses ouvrages et signalera le ou les entrepreneurs responsables de dégradations des peintures, notamment pour intervention après peinture.

### **9.1.6 NETTOYAGES**

#### **9.1.6.1 Finition et nettoyage**

**CREATION D'UN ESPACE "1000 CAFES"**  
**1-3 Rue de l'EAUTARTRE**  
**89420 COMMUNE NOUVELLE de GUILLON TERRE PLAINE**

COMMUNE NOUVELLE DE GUILLON - TERRE PLAINE

L'entrepreneur devra nettoyer les traces de peinture et l'évacuation de tous les gravais et déchets provenant de ses travaux.

Les dégâts divers occasionnés pour l'application des produits du présent lot seront repris par l'Entrepreneur.

**NOTA : Il est précisé qu'il sera interdit de procéder au nettoyage du matériel dans les Locaux Sanitaires afin d'éviter les désordres ultérieurs sur les réseaux d'évacuation.**

#### **9.1.6.2 Nettoyage général de fin de chantier**

Conformément aux spécifications du CCAP, l'entrepreneur du présent lot a la charge du nettoyage de finition afin de livrer le bâtiment en parfait état de propreté.

Il est rappelé que chaque entreprise doit assurer le nettoyage des locaux et des équipements de son lot après son intervention, enlever la protection de ses ouvrages tels que films protecteurs, emballages plastiques ou autres dispositifs et évacuer ses gravais (débris divers, chutes de matériaux, containers, etc.).

En conséquence, avant d'intervenir, le titulaire du présent lot procédera à un état des lieux pour chacun des locaux en présence des autres entreprises de finition (électricité - faux plafonds - revêtements de sol - menuiseries etc.) et du Maître d'Oeuvre. Si nécessaire, un nettoyage complémentaire sera demandé aux entreprises défailtantes ou effectué au titre du compte-prorata sur décision du Maître d'Oeuvre.../...

Les nettoyages devront faire disparaître les taches de peinture ou d'huile, les taches de plâtre, de ciment, etc..., les traces des films de mortier, etc...

Les produits employés (solvant, décapant, etc ...) les procédés de mise en œuvre (grattage, ponçage) devront être appropriés, afin d'éviter l'altération des matières elles-mêmes ou de l'état de leur surface.

L'emploi de décapants trop violents, susceptibles de détériorer les chromes ou d'attaquer les joints de carrelage et de faïence, est interdit.

**CREATION D'UN ESPACE "1000 CAFES"**  
**1-3 Rue de l'EAUTARTRE**  
**89420 COMMUNE NOUVELLE de GUILLON TERRE PLAINE**

COMMUNE NOUVELLE DE GUILLON - TERRE PLAINE

## 9.2 DESCRIPTION DES OUVRAGES

### 9.2.1 CONSISTANCE DES TRAVAUX DU PRESENT LOT

Les travaux, objet du présent lot, concernent :

- Les peintures pour ouvrages extérieurs
- Les peintures pour ouvrages intérieurs et extérieurs
- Les peintures en plafond
- Les peinture sur les parements en plaques de plâtre
- Les nettoiyages de fin de chantier

Le présent descriptif définit l'essentiel des ouvrages dus par l'entrepreneur.

Les prestations et prescriptions imposées dans le rapport du bureau de contrôle et dans le PGC du contrôleur SPS, joints au dossier de consultation, seront impérativement respectées et comprises intégralement sans restriction dans le marché forfaitaire au même titre que les autres ouvrages, même si celles-ci ne sont pas explicitement détaillées ou localisées dans le présent descriptif. Il en est de même pour tous les ouvrages nécessaire à la bonne finition des ouvrages.

### 9.2.2 COMMERCES

#### 9.2.2.1 PEINTURE POUR OUVRAGES EXTERIEURS

##### 9.2.2.1.1 Ouvrages métalliques existants

*Interventions conforme NF DTU 59.1 - Tableau 28*

Finition sur ouvrages métalliques extérieures neufs comprenant :

- Mise en peinture
- État de finition B
- Peintures aux résines alkydes
- Finition Satinée
- Couleur selon choix MOE

Compris protections et échafaudages pour travaux préparatoires et de finitions

#### Localisation :

*Sur les ouvrages métalliques existants préservés  
Pour les dauphins fontes*

##### 9.2.2.1.2 Ouvrages métalliques neufs

*Interventions conforme NF DTU 59.1 - Tableau 19*

Finition sur ouvrages métalliques extérieures neufs comprenant :

- Mise en peinture
- État de finition B
- Peintures aux résines alkydes
- Finition Satinée
- Couleur selon choix MOE

**CREATION D'UN ESPACE "1000 CAFES"**  
**1-3 Rue de l'EAUTARTRE**  
**89420 COMMUNE NOUVELLE de GUILLON TERRE PLAINE**

COMMUNE NOUVELLE DE GUILLON - TERRE PLAINE

Compris protections et échafaudages pour travaux préparatoires et de finitions

**Localisation :**

*Pour tous ouvrages métalliques livrés non finis*

**9.2.2.1.3 Bois Apparents**

Finition sur les ouvrages en bois livrés bruts, comprenant :

- Brossage – époussetage
- Couche d'impression
- Finition 2 couches vernis
- Etat de finition B.

Compris protections et échafaudages pour travaux préparatoires et de finitions

**Localisation :**

*Sur tous les bois de charpente apparents et de couverture*

**9.2.2.1.4 Menuiseries Bois Existantes**

**Interventions conforme NF DTU 59.1 - Tableau 26**

Finition sur menuiseries extérieures existantes, comprenant :

- Mise en peinture
- État de finition B
- Peinture laque satinée aux résines acrylique
- Finition Satinée
- Couleur selon choix MOE

Compris protections et échafaudages pour travaux préparatoires et de finitions

**Localisation :**

*Pour les menuiseries, portes, portes de placard et volets existants préservés sur les deux faces dont :*

- *porte cochère - place de l'église*
- *porte piétonne- place de l'église*
- *porte de cave*
- *trappe bois vers cave*
- *porte coulissante - rue de l'eautartre*
- *porte réserve*
- *volets*

**CREATION D'UN ESPACE "1000 CAFES"**  
**1-3 Rue de l'EAUTARTRE**  
**89420 COMMUNE NOUVELLE de GUILLON TERRE PLAINE**

COMMUNE NOUVELLE DE GUILLON - TERRE PLAINE

## **9.2.2.2 OUVRAGES INTERIEURS BOIS ET METALLIQUES**

### **9.2.2.2.1 Ouvrages bois brut**

#### ***Interventions conforme NF DTU 59.1 - Tableau 15***

Sur les ouvrages bois neuf livrés brut par le menuisier, :

- Mise en peinture
- État de finition B
- Finition satinée
- Peinture laque satinée aux résines acrylique
- Coloris au choix du MO.

Compris protections et échafaudages pour travaux préparatoires et de finitions

#### **Localisation :**

- *Les poteaux de têtes de cloisons,*
- *Les trappes d'accès techniques,*
- *Les moulures et champlats diverses du menuisier.*
- *Les huisseries bois*
- *Les plinthes bois*

### **9.2.2.2.2 Peinture sur bois pré peints neuf**

#### ***Interventions conforme NF DTU 59.1***

Sur les ouvrages pré peints,

- Préparations,
- Mise en peinture
- Etat de finition B
- Peinture laque satinée aux résines acrylique
- Coloris au choix du MO.

Compris protections et échafaudages pour travaux préparatoires et de finitions

L'entreprise du présent lot aura à sa charge la dépose et repose des portes pour mis en peinture.

#### **Localisation :**

*Pour les ouvrages pré peints de l'opération  
Selon plans*

**CREATION D'UN ESPACE "1000 CAFES"**  
**1-3 Rue de l'EAUTARTRE**  
**89420 COMMUNE NOUVELLE de GUILLON TERRE PLAIN**

COMMUNE NOUVELLE DE GUILLON - TERRE PLAIN

### 9.2.2.3 Peinture sur canalisations

Sur toutes les canalisations intérieures en acier galva, en cuivre, en PVC, etc., et sur ouvrages métalliques, il sera prévu :

- Nettoyage, dégraissage.
- Préparation du support et impression ou accrochage en fonction du support.
- Finition deux couches de peinture laque satinée dito ci avant.

Compris protections et échafaudages pour travaux préparatoires et de finitions

#### Localisation :

*Pour l'ensemble des canalisations apparentes*  
*Pour l'ensemble des évacuations apparentes*

### 9.2.2.4 Peinture ouvrages métalliques

#### **Interventions conforme NF DTU 59.1 - Tableau 18**

Finition sur ouvrages métalliques intérieurs neufs comprenant :

- Mise en peinture
- État de finition B
- Peintures aux résines alkydes
- Finition Satinée
- Couleur selon choix MOE

Compris protections et échafaudages pour travaux préparatoires et de finitions

#### Localisation :

*Pour les ouvrages métalliques intérieurs livrés non finis*

### 9.2.2.5 Peintures ouvrages métalliques existants

#### **Interventions conforme NF DTU 59.1 - Tableau 27**

Finition sur ouvrages métalliques intérieurs comprenant :

- Mise en peinture
- État de finition B
- Peintures aux résines alkydes
- Finition Satinée
- Couleur selon choix MOE

Compris protections et échafaudages pour travaux préparatoires et de finitions

#### Localisation :

*Pour les ouvrages métalliques existant préservés*

**CREATION D'UN ESPACE "1000 CAFES"  
1-3 Rue de l'EAUTARTRE  
89420 COMMUNE NOUVELLE de GUILLON TERRE PLAINE**

COMMUNE NOUVELLE DE GUILLON - TERRE PLAINE

#### **9.2.2.2.6 Finition sur bois apparents**

Sur les ouvrages bois intérieurs, destinés à rester apparents, il sera prévu :

- Ponçage, époussetage, nettoyage.
- Exécution d'une couche d'impression adaptée.
- Finition par deux couches de vernis satiné, teinte au choix du maître d'œuvre.
- Etat de finition B.

#### **Localisation :**

*Pour l'espace café et la salle de réunion*

- *Pour agencements/aménagements neufs des meubles bar*
- *Pour comptoir*

#### **9.2.2.2.7 Finition sur bois apparents existants**

**Interventions conforme NF DTU 59.1 - Tableau 25**

Finition sur menuiseries extérieures existantes, comprenant :

- Mise en peinture
- État de finition B
- Peinture laque satinée aux résines acrylique
- Finition Satinée
- Couleur selon choix MOE

Compris protections et échafaudages pour travaux préparatoires et de finitions

#### **Localisation :**

*Sur les bois existants préservés pour l'espace café et la salle de réunion*

#### **9.2.2.2.8 Vitrification**

Ponçage

Dépoussiérage

1 ère couche de vitrificateur .

Égrenage de la 1 ère couche de vernis

Dépoussiérage

2 eme couche de vitrificateur .

#### **Localisation :**

*Pour parquet conservé*

**CREATION D'UN ESPACE "1000 CAFES"  
1-3 Rue de l'EAUTARTRE  
89420 COMMUNE NOUVELLE de GUILLON TERRE PLAINE**

COMMUNE NOUVELLE DE GUILLON - TERRE PLAINE

### 9.2.2.3 PLOMB

Travaux de suppression des peintures contenant du plomb sur les ouvrages non démolies comprenant :

- Mise en place de protections pour éviter le dissémination des poussières à l'extérieur
- Brumiser les supports
- Extracteur avec filtre à très haute efficacité et avec rejet de l'air à l'extérieur
- Grattage, ponçage mécanique et piochage des éléments concernés
- Ramassage et évacuation des déchets à l'avancement
- Nettoyage de la zone de travail et des accès avec aspirateur avec filtre à très haute efficacité
- Retrait des protections
- Nettoyage final par aspiration

L'entreprise devra équipé ses personnels de protections et équipements nécessaires et réglementaires.

#### Localisation :

*Suivant rapport 2206361 du 20/07/2022- pour le RDC, cave, communs et salle de réunion*

### 9.2.2.4 PEINTURE EN PLAFOND

#### **NF DTU 59.1**

#### **9.2.2.4.1 Parements plaques de plâtres - Etat de finition B**

#### **Interventions conforme NF DTU 59.1 - Tableau 4**

Peinture sur ouvrages, mise en œuvre soignée, compris protections pour travaux préparatoires et de finitions comprenant:

- Mise en peinture
- État de finition B
- Peinture de finition mate tendue à base de résines acryliques en phase aqueuse
- Couleur selon choix MOE

Compris protections et échafaudages pour travaux préparatoires et de finitions

#### Localisation :

*Pour l'ensemble des plafonds en plaque de plâtre hors locaux humides compris soffites  
Pour les plafonds des placards*

**CREATION D'UN ESPACE "1000 CAFES"**  
**1-3 Rue de l'EAUTARTRE**  
**89420 COMMUNE NOUVELLE de GUILLON TERRE PLAINE**

COMMUNE NOUVELLE DE GUILLON - TERRE PLAINE

## **9.2.2.5 PEINTURE ET REVETEMENTS MURAUX**

### **9.2.2.5.1 Parements plaques de plâtres - Etat de finition B**

#### ***Interventions conforme NF DTU 59.1 - Tableau 4***

Peinture sur ouvrages, mise en œuvre soignée, compris protections pour travaux préparatoires et de finitions comprenant:

- Mise en peinture
- État de finition B
- Peinture de finition satinée tendue à base de résines acryliques en phase aqueuse
- Couleur selon choix MOE

Compris protections et échafaudages pour travaux préparatoires et de finitions

#### **Localisation :**

*Pour les parois en plaque plâtre hors locaux humides pour l'ensemble des constructions compris intérieurs des placards et coffres*

### **9.2.2.5.2 Parements plaques de plâtres - Locaux humides**

#### ***Interventions conforme NF DTU 59.1 - Tableau 4***

Peinture sur ouvrages, mise en œuvre soignée, compris protections pour travaux préparatoires et de finitions comprenant:

- Mise en peinture
- État de finition B
- Peinture de finition satinée tendue à base de résines acryliques en phase aqueuse
- Couleur selon choix MOE

Compris protections et échafaudages pour travaux préparatoires et de finitions

#### **Localisation :**

*Pour les parois en plaque de plâtre hydrofuges  
Pour les parois de la cuisine hors zone faïencée*

**CREATION D'UN ESPACE "1000 CAFES"**  
**1-3 Rue de l'EAUTARTRE**  
**89420 COMMUNE NOUVELLE de GUILLON TERRE PLAINE**

COMMUNE NOUVELLE DE GUILLON - TERRE PLAINE

### 9.2.2.5.3 Parois existantes

Préparation murale sur support comprenant :

- Arrachage des revêtements muraux, papiers peints compris grattage des traces de colles
- Reprise des fonds, compris piquetages avec réalisation d'enduits - selon diagnostic de l'entreprise

### **Interventions conforme NF DTU 59.1 - Tableau 23**

Peinture sur ouvrages, mise en œuvre soignée, compris protections pour travaux préparatoires et de finitions comprenant:

- Mise en peinture
- État de finition B
- Peinture de finition satinée tendue à base de résines acryliques en phase aqueuse
- Couleur selon choix MOE

Compris protections et échafaudages pour travaux préparatoires et de finitions

### Localisation :

*Sur tous les murs, doublages existants préservés du bâtiment*

### 9.2.2.6 PAREMENTS EN CARREAU DE PLATRE

#### **Interventions conforme NF DTU 59.1 - Tableau 3**

Peinture sur ouvrages, mise en œuvre soignée, compris protections pour travaux préparatoires et de finitions comprenant:

- Mise en peinture
- État de finition B
- Peinture de finition satinée, formulée aux copolymères acrylique phase aqueuse
- Couleur selon choix MOE

Compris protections et échafaudages pour travaux préparatoires et de finitions

### Localisation :

*Pour toutes les surfaces en carreaux de plâtre compris dans les logements - pour le conduit de la hotte*

### 9.2.2.7 NETTOYAGE FIN DE CHANTIER

En fin de travaux, nettoyage général qui comprendra pour l'essentiel ( liste non exhaustive) :

- Lavage et nettoyage des vitrages intérieurs et extérieurs
- Lavage et nettoyage des menuiseries extérieures, des portes - aux deux faces
- Nettoyage générale des locaux
- Nettoyage des menuiseries bois intérieures aux deux faces.
- Nettoyage des sols en carrelage et des plinthes.
- Nettoyages des sols souples et les plinthes
- Nettoyage des appareils sanitaires et robinetteries
- Nettoyage des appareils électriques
- Nettoyage de l'ensemble des quincailleries
- Nettoyage des revêtements muraux et peintures
- Nettoyage des portes extérieures - aux deux faces

**CREATION D'UN ESPACE "1000 CAFES"  
1-3 Rue de l'EAUTARTRE  
89420 COMMUNE NOUVELLE de GUILLON TERRE PLAINE**

COMMUNE NOUVELLE DE GUILLON - TERRE PLAINE

- Nettoyage gardes corps
- Nettoyage des parties communes I.
- Raccords et reprise éventuelle de peinture après nettoyage.

L'entreprise devra prévoir 2 nettoyages :

- 1 à la réception selon indication du MOE et ou du MO
- 1 à la livraison des locaux après les levées de réserves.

**Localisation :**

*Pour l'ensemble des locaux de l'opération*

**CREATION D'UN ESPACE "1000 CAFES"**  
**1-3 Rue de l'EAUTARTRE**  
**89420 COMMUNE NOUVELLE de GUILLON TERRE PLAINE**

COMMUNE NOUVELLE DE GUILLON - TERRE PLAINE

### 9.2.3 GITES

#### 9.2.3.1 PEINTURE POUR OUVRAGES EXTERIEURS

##### 9.2.3.1.1 Ouvrages métalliques existants

###### **Interventions conforme NF DTU 59.1 - Tableau 28**

Finition sur ouvrages métalliques extérieures existants comprenant :

- Mise en peinture
- État de finition B
- Peintures aux résines alkydes
- Finition Satinée
- Couleur selon choix MOE

Compris protections et échafaudages pour travaux préparatoires et de finitions

Compris dépose et repose des garde corps des fenêtres pour mise en peinture

##### Localisation :

*Sur les ouvrages métalliques existants préservés  
Pour les gardes corps existants préservés  
Pour les platines sous le palier de l'escalier extérieur.*

##### 9.2.3.1.2 Ouvrages métalliques neufs

###### **Interventions conforme NF DTU 59.1 - Tableau 19**

Finition sur ouvrages métalliques extérieures neufs comprenant :

- Mise en peinture
- État de finition B
- Peintures aux résines alkydes
- Finition Satinée
- Couleur selon choix MOE

Compris protections et échafaudages pour travaux préparatoires et de finitions

##### Localisation :

*Pour dauphin fontes .  
Pour tous ouvrages métalliques livrés non finis*

##### 9.2.3.1.3 Bois Apparents

Finition sur les ouvrages en bois livrés bruts, comprenant :

- Brossage – époussetage
- Couche d'impression
- Finition 2 couches vernis
- Etat de finition B.

**CREATION D'UN ESPACE "1000 CAFES"**  
**1-3 Rue de l'EAUTARTRE**  
**89420 COMMUNE NOUVELLE de GUILLON TERRE PLAINE**

COMMUNE NOUVELLE DE GUILLON - TERRE PLAINE

Compris protections et échafaudages pour travaux préparatoires et de finitions

**Localisation :**

*Sur tous les bois de charpente apparents et de couverture*

**9.2.3.1.4 Menuiseries Bois Existantes**

**Interventions conforme NF DTU 59.1 - Tableau 26**

Finition sur menuiseries extérieures existantes, comprenant :

- Mise en peinture
- État de finition B
- Finition Satinée
- Couleur selon choix MOE

Compris protections et échafaudages pour travaux préparatoires et de finitions

**Localisation :**

*Pour les menuiseries bois extérieures et les volets existants préservés et révisés - sur les 2 faces*

**9.2.3.2 OUVRAGES INTERIEURS BOIS ET METALLIQUES**

**9.2.3.2.1 Ouvrages bois brut**

**Interventions conforme NF DTU 59.1 - Tableau 15**

Sur les ouvrages bois neuf livrés brut par le menuisier, :

- Mise en peinture
- État de finition B
- Finition satinée
- Peinture laque satinée aux résines acrylique
- Coloris au choix du MO.

Compris protections et échafaudages pour travaux préparatoires et de finitions

**Localisation :**

- *Les poteaux de têtes de cloisons,*
- *Les moulures et champlats diverses du menuisier.*
- *Les huisseries bois*
- *Les plinthes bois*

**9.2.3.2.2 Peinture sur bois pré peints neuf**

**Interventions conforme NF DTU 59.1**

Sur les ouvrages pré peints,

- Préparations,

**CREATION D'UN ESPACE "1000 CAFES"**  
**1-3 Rue de l'EAUTARTRE**  
**89420 COMMUNE NOUVELLE de GUILLON TERRE PLAINE**

COMMUNE NOUVELLE DE GUILLON - TERRE PLAINE

- Mise en peinture
- Etat de finition B
- Peinture laque satinée aux résines acrylique
- Coloris au choix du MO.

Compris protections et échafaudages pour travaux préparatoires et de finitions

L'entreprise du présent lot aura à sa charge la dépose et repose des portes pour mis en peinture.

**Localisation :**

*Pour les ouvrages pré peints de l'opération*  
*Pour les ouvrages post formé de l'opération*  
*Selon plans*

**9.2.3.2.3 Peinture sur canalisations**

Sur toutes les canalisations intérieures en acier galva, en cuivre, en PVC, etc., et sur ouvrages métalliques, il sera prévu :

- Nettoyage, dégraissage.
- Préparation du support et impression ou accrochage en fonction du support.
- Finition deux couches de peinture laque satinée dito ci avant.

Compris protections et échafaudages pour travaux préparatoires et de finitions

**Localisation :**

*Pour l'ensemble des canalisations apparentes*  
*Pour l'ensemble des évacuations apparentes*

**9.2.3.2.4 Peinture ouvrages métalliques**

**Interventions conforme NF DTU 59.1 - Tableau 18**

Finition sur ouvrages métalliques intérieurs neufs comprenant :

- Mise en peinture
- État de finition B
- Peintures aux résines alkydes
- Finition Satinée
- Couleur selon choix MOE

Compris protections et échafaudages pour travaux préparatoires et de finitions

**Localisation :**

*Pour les portes palières compris huisseries*

**9.2.3.2.5 Peintures ouvrages métalliques existantes**

**Interventions conforme NF DTU 59.1 - Tableau 27**

Finition sur ouvrages métalliques intérieurs comprenant :

- Mise en peinture
- État de finition B

**CREATION D'UN ESPACE "1000 CAFES"**  
**1-3 Rue de l'EAUTARTRE**  
**89420 COMMUNE NOUVELLE de GUILLON TERRE PLAINE**

COMMUNE NOUVELLE DE GUILLON - TERRE PLAINE

- Peintures aux résines alkydes
- Finition Satinée
- Couleur selon choix MOE

Compris protections et échafaudages pour travaux préparatoires et de finitions

**Localisation :**

*Pour les ouvrages métalliques existant préservés*

**9.2.3.2.6 Finition sur bois apparents**

Sur les ouvrages bois intérieurs, destinés à rester apparents, il sera prévu :

- Ponçage, époussetage, nettoyage.
- Exécution d'une couche d'impression adaptée.
- Finition par deux couches de vernis satiné, teinte au choix du maître d'œuvre.
- Etat de finition B.

**Localisation :**

*Pour les trappes dans les salles de bains*

**9.2.3.2.7 Finition sur bois apparents existants**

***Interventions conforme NF DTU 59.1 - Tableau 25***

Finition sur menuiseries intérieurs existantes, comprenant :

- Mise en peinture
- État de finition B
- Peinture laque satinée aux résines acrylique
- Finition Satinée
- Couleur selon choix MOE

Compris protections et échafaudages pour travaux préparatoires et de finitions

**Localisation :**

*Pour les ouvrages bois existants préservés*

**9.2.3.3 PLOMB**

Travaux de suppression des peintures contenant du plomb sur les ouvrages non démolis comprenant :

- Mise en place de protections pour éviter la dissémination des poussières à l'extérieur
- Brumiser les supports
- Extracteur avec filtre à très haute efficacité et avec rejet de l'air à l'extérieur
- Grattage, ponçage mécanique et piochage des éléments concernés
- Ramassage et évacuation des déchets à l'avancement
- Nettoyage de la zone de travail et des accès avec aspirateur avec filtre à très haute efficacité
- Retrait des protections

**CREATION D'UN ESPACE "1000 CAFES"  
1-3 Rue de l'EAUTARTRE  
89420 COMMUNE NOUVELLE de GUILLON TERRE PLAINE**

COMMUNE NOUVELLE DE GUILLON - TERRE PLAINE

- Nettoyage final par aspiration

L'entreprise devra équiper ses personnels de protections et équipements nécessaires et réglementaires.

**Localisation :**

*Suivant rapport 2206361 du 20/07/2022 - pour les logements*

**9.2.3.4 PEINTURE EN PLAFOND**

**NF DTU 59.1**

**9.2.3.4.1 Parements plaques de plâtres - Etat de finition B**

**Interventions conforme NF DTU 59.1 - Tableau 4**

Peinture sur ouvrages, mise en œuvre soignée, compris protections pour travaux préparatoires et de finitions comprenant:

- Mise en peinture
- État de finition B
- Peinture de finition mate tendue à base de résines acryliques en phase aqueuse
- Couleur selon choix MOE

Compris protections et échafaudages pour travaux préparatoires et de finitions

**Localisation :**

*Pour l'ensemble des plafonds en plaque de plâtre hors locaux humides des logts compris soffites  
Pour les plafonds des placards*

**9.2.3.4.2 Parements plaques de plâtres- Locaux humides**

**Interventions conforme NF DTU 59.1 - Tableau 4**

Peinture sur ouvrages, mise en œuvre soignée, compris protections pour travaux préparatoires et de finitions comprenant:

- Mise en peinture
- État de finition B
- Peinture de finition satinée tendue à base de résines acryliques en phase aqueuse
- Couleur selon choix MOE

Compris protections et échafaudages pour travaux préparatoires et de finitions

**Localisation :**

*Pour l'ensemble des plafonds en plaque de plâtre des locaux humides compris soffites*

**9.2.3.5 PEINTURE ET REVETEMENTS MURAUX**

**9.2.3.5.1 Parements plaques de plâtres - Etat de finition B**

**Interventions conforme NF DTU 59.1 - Tableau 4**

Peinture sur ouvrages, mise en œuvre soignée, compris protections pour travaux préparatoires et de finitions comprenant:

- Mise en peinture

**CREATION D'UN ESPACE "1000 CAFES"**  
**1-3 Rue de l'EAUTARTRE**  
**89420 COMMUNE NOUVELLE de GUILLON TERRE PLAINE**

COMMUNE NOUVELLE DE GUILLON - TERRE PLAINE

- État de finition B
- Peinture de finition satinée tendue à base de résines acryliques en phase aqueuse
- Couleur selon choix MOE

Compris protections et échafaudages pour travaux préparatoires et de finitions

**Localisation :**

*Pour les parois en plaque plâtre hors locaux humides compris intérieurs des placards et coffres*

**9.2.3.5.2 Parements plaques de plâtres - Locaux humides**

**Interventions conforme NF DTU 59.1 - Tableau 4**

Peinture sur ouvrages, mise en œuvre soignée, compris protections pour travaux préparatoires et de finitions comprenant:

- Mise en peinture
- État de finition B
- Peinture de finition satinée tendue à base de résines acryliques en phase aqueuse
- Couleur selon choix MOE

Compris protections et échafaudages pour travaux préparatoires et de finitions

**Localisation :**

*Pour les parois en plaque de plâtre hydrofuges compris coffres*

**9.2.3.5.3 Parois existantes**

Préparation murale sur support comprenant :

- Arrachage des revêtements muraux, papiers peints compris grattage des traces de colles
- Reprise des fonds, compris piquetages avec réalisation d'enduits - selon diagnostic de l'entreprise

**Interventions conforme NF DTU 59.1 - Tableau 23**

Peinture sur ouvrages, mise en œuvre soignée, compris protections pour travaux préparatoires et de finitions comprenant:

- Mise en peinture
- État de finition B
- Peinture de finition satinée tendue à base de résines acryliques en phase aqueuse
- Couleur selon choix MOE

Compris protections et échafaudages pour travaux préparatoires et de finitions

**Localisation :**

*Sur tous les murs,préservés du bâtiment*

**CREATION D'UN ESPACE "1000 CAFES"**  
**1-3 Rue de l'EAUTARTRE**  
**89420 COMMUNE NOUVELLE de GUILLON TERRE PLAIN**

COMMUNE NOUVELLE DE GUILLON - TERRE PLAIN

### 9.2.3.6 SIGNALÉTIQUE

Numéros imprimés sur support en matériau de synthèses fixés sur support par vis

#### Localisation :

*Pour chaque porte palière des logements*

### 9.2.3.7 NETTOYAGE FIN DE CHANTIER

En fin de travaux, nettoyage général qui comprendra pour l'essentiel ( liste non exhaustive) :

- Lavage et nettoyage des vitrages intérieurs et extérieurs
- Lavage et nettoyage des menuiseries extérieures, des portes - aux deux faces
- Nettoyage générale des locaux
- Nettoyage des menuiseries bois intérieures aux deux faces.
- Nettoyage des sols en carrelage et des plinthes.
- Nettoyages des sols souples et les plinthes
- Nettoyage des appareils sanitaires et robinetteries
- Nettoyage des appareils électriques
- Nettoyage de l'ensemble des quincailleries
- Nettoyage des revêtements muraux et peintures
- Nettoyage des portes extérieures - aux deux faces
- Nettoyage gardes corps
- Nettoyage des parties communes I.
- Raccords et reprise éventuelle de peinture après nettoyage.

L'entreprise devra prévoir 2 nettoyages :

- 1 à la réception selon indication du MOE et ou du MO
- 1 à la livraison des locaux après les levées de réserves.

#### Localisation :

*Pour l'ensemble des locaux de l'opération*